

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 468

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Sept. 2005

«Il me paraît urgent de dégonfler la prétention de tous les agitateurs parés des plumes d'outre-Atlantique. Ils se prétendent, à quelques-uns, être «le peuple qui fait la langue», simplement parce qu'ils imposent leurs trouvailles séniles à coup de millions d'affiches publicitaires, d'annonces véhiculées par tous les médias qui dépendent de leurs budgets, de chansons exprès fabriquées pour convenir à la paresse d'esprit du plus grand nombre. Tout cela justifie-t-il le massacre organisé de notre langue?»

(Dominique Daguet)

Chevalier, capitaine d'industrie

Deux locutions à ne pas confondre.

Chevalier d'industrie: individu sans scrupules, qui vit d'escroqueries, d'affaires louches, d'expédients. Le mot *industrie* s'applique ici (en mauvaise part) à une activité délictueuse, exécutée avec une adresse, une habileté malhonnête.

«Vous vous faites nommer monsieur le chevalier / Et vous êtes de ceux dont la chevalerie / N'eut jamais à Paris d'ordre que l'industrie» (A. Montfleury).

Capitaine d'industrie: chef d'une entreprise, d'une affaire importante et, à priori, honnête.

(Défense du français, n° 468, sept. 2005)

«Digest»

Résumé d'un livre ou d'un article ou publication périodique renfermant de tels résumés.

Ce mot, emprunté à l'anglais (*to digest*: résumer), s'est répandu en France (1949) avec la diffusion massive de *Sélection du Reader's Digest*. Cette revue présentant souvent des textes condensés et tronqués d'auteurs connus, le terme *digest* a gardé, de ce fait, une valeur péjorative.

Cet anglicisme, ignoré du Dictionnaire de l'Académie, peut être remplacé par abrégé, résumé, sommaire et (recomm. offic.) *condensé*.

(Défense du français, n° 468, sept. 2005)

Correctionnelle

«Le quinze de France a frôlé la correctionnelle.» Que signifie cette expression «frôler (ou friser) la correctionnelle» si appréciée de certains commentateurs sportifs?

La *correctionnelle* ou tribunal correctionnel est une juridiction qui ne juge que des délits, par opposition à police criminelle et simple police.

On voit mal le rapport qu'il peut y avoir entre un individu courant le risque d'une comparution devant un tribunal correctionnel et un sportif risquant d'être pris en défaut ou mis en échec par un adversaire.

Cette expression, d'une rare stupidité, proférée si abondamment par quelques psittacidés médiatiques, frise surtout... le ridicule.

(Défense du français, n° 468, sept. 2005)

Espace

S'il est un mot qui connaît de nos jours une expansion illimitée, c'est bien celui d'*espace*. Tout n'est qu'*espace*... public, privé, rural, urbain, ludique, de vie, d'animation, d'échanges. Sans compter les espaces clients, espaces piétons, espaces loisirs, espaces fumeurs, etc.

Ce mot envahissant remplace et supprime tous ses synonymes possibles: aire, coin, domaine, emplacement, endroit, lieu, local, place, secteur, site, superficie, surface, terrain, zone, etc.

Le propre de l'espace n'est-il pas d'être infini?

(Défense du français, n° 468, sept. 2005)

«Destroy»

Le rédacteur d'un de nos quotidiens romands parlait récemment d'un personnage au «look» passablement «destroy».

Surprise: aucun dictionnaire n'a encore accueilli cet anglicisme pourtant si prisé de ceux qui ont adopté le franglais comme langage de communication usuelle.

Ce terme, comme la plupart des anglicismes en vogue, peut revêtir une multitude de significations: destructeur, provocateur, géant, délirant, ravageur, dérangent, surprenant, ébourifant, défaut, dépenaillé, débraillé, etc.

Raison suffisante pour adopter le mot français approprié.

(Défense du français, n° 468, sept. 2005)

«Final four»

Un quotidien lausannois nous signale que quatre équipes de basketball se sont qualifiées pour le «*final four*» du championnat.

Précisons que ledit championnat se dispute entre équipes romandes (donc francophones) et non entre des formations américaines.

On peut espérer que les quatre (*four*) équipes qualifiées pour les demi-finales auront sans doute parfaitement compris qu'il s'agissait du *tour final* de la compétition.

(Défense du français, n° 468, sept. 2005)